



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr. : Générale
27 juillet 2009

Français
Original : Anglais

**Groupe de travail spécial à composition non limitée
chargé des travaux préparatoires du Comité de négociation
intergouvernemental sur le mercure**

Bangkok, 19-23 octobre 2009

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Préparation des travaux du Comité de négociation
intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument
international juridiquement contraignant sur le mercure : bilan
d'étape des travaux préparatoires de l'étude des divers types de
sources émettrices de mercure demandée par le Conseil
d'administration (décision 25/5)**

Plan de l'étude des divers types de sources émettrices de mercure

Note du secrétariat

1. Au paragraphe 29 de sa décision 25/5 III, le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a prié le Directeur exécutif de l'organisation, « pour éclairer les travaux du comité de négociation intergouvernemental, de mener, en consultation avec les pays concernés, une étude sur les différents types de sources émettrices de mercure, ainsi que sur les tendances actuelles et futures des émissions de mercure, étant entendu que cette étude analysera et évaluera les coûts et l'efficacité des technologies et mesures antipollution alternatives ».
2. A la suite de consultations préliminaires, le PNUE a établi un projet de plan pour l'étude, qui figure dans l'annexe de la présente note, et engagé des spécialistes aux fins de préparation de l'étude. En raison de l'importance que cette étude revêt pour les travaux du comité, le PNUE a agi avec diligence et sera en mesure de présenter un texte provisoire des résultats de l'étude lors de la deuxième réunion du comité, le texte final devant être mis à la disposition du comité à sa troisième réunion. Les gouvernements et autres parties prenantes seront invités à apporter des contributions sur un certain nombre de sujets dont l'examen est prévu dans le cadre de l'étude. Il importera au plus haut point que ces contributions soient fournies en temps voulu.

Recommandations

3. Le groupe de travail souhaitera peut-être examiner le projet de plan de l'étude et proposer des ajouts ou des amendements, selon qu'il conviendra. Il est à noter à cet égard que tous ajouts importants pourraient avoir des incidences sur les coûts et les délais d'exécution.

* UNEP(DTIE)/Hg/WG.Pre/1/1.

Annexe

Plan de l'étude des divers types de sources émettrices de mercure demandée par le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement au paragraphe 29 de sa décision 25/5 III

Introduction et résumé

1. Conformément au paragraphe 29 de la décision 25/5 III du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), une étude sera menée sur les divers types de sources émettrices de mercure et les tendances actuelles et futures des émissions de mercure, y compris l'analyse et l'évaluation des coûts et de l'efficacité des technologies et mesures antipollution alternatives. L'étude a pour but d'éclairer les travaux du comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur le mercure. Le présent document contient un plan établi en vue de cette étude.
2. L'étude est destinée à fournir des informations sur les divers types de sources émettrices de mercure et les tendances actuelles et futures des émissions de mercure, ainsi qu'à analyser les coûts et l'efficacité de diverses stratégies de lutte contre la pollution au mercure. S'inspirant de précédents rapports établis par le PNUE en 2008 sur les émissions mondiales de mercure et les mesures antipollution alternatives, elle sera centrée sur les principaux secteurs émetteurs dans un maximum de neuf pays. Des informations complémentaires sur les émissions, les caractéristiques techniques des sources et les mesures anti-émissions actuelles et futures seront recueillies auprès des pays participants, au moyen d'un questionnaire qui sera distribué aux points de contact du PNUE et par le biais d'évaluations techniques réalisées par des experts internationaux et locaux. L'étude est censée dégager un ensemble de scénarios comportant des éventails de coûts de mesures antipollution et de réductions potentielles d'émissions pour les pays et secteurs retenus. Les résultats feront l'objet d'extrapolations pour obtenir un aperçu des coûts totaux pour différents scénarios de réduction d'émissions à l'échelle mondiale.

I. Objectifs et but

3. L'étude a pour but d'éclairer les travaux du comité de négociation intergouvernemental et, par conséquent, de fournir des informations de base pertinentes pour l'élaboration de mesures de lutte contre les émissions de mercure, qui pourraient figurer dans le document juridiquement contraignant prévu.
4. Elle a principalement pour objectifs :
 - a) De présenter des informations actualisées et nouvelles sur les émissions de mercure pour certains pays et secteurs choisis ainsi que sur les tendances actuelles de ces émissions;
 - b) De donner un aperçu des caractéristiques techniques des principales sources émettrices de mercure abritées par des secteurs importants dans les pays retenus;
 - c) De donner un aperçu des initiatives et mesures actuelles et prévues aux niveaux national, régional et mondial et de leurs répercussions éventuelles sur les émissions de mercure dans le futur, notamment des initiatives visant à réduire la pollution atmosphérique due au mercure et les émissions de dioxyde de carbone;
 - d) De fournir des données quantitatives sur l'efficacité et les coûts de mesures de réduction pertinentes et représentatives dans les secteurs retenus.

II. Portée

5. L'étude portera notamment sur un maximum de neuf pays parmi les plus grands émetteurs de mercure qui contribuent sensiblement aux émissions mondiales de mercure dans chaque catégorie de sources. Les pays retenus pour cette étude sont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, les Etats-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et deux ou trois pays membres de l'Union européenne. Les résultats feront l'objet d'extrapolations pour obtenir des estimations à l'échelle mondiale et seront présentés sous la forme d'une série de scénarios antipollution différents prévoyant un éventail de réductions d'émissions selon diverses estimations du coût de la mise en œuvre.

6. L'étude sera centrée sur les plus grandes catégories de sources émettrices identifiées sur la base de précédents rapports du PNUE concernant les émissions et sur d'autres données pertinentes. Ces sources prioritaires comprennent les centrales électriques et chaudières industrielles alimentées au charbon, les installations de production industrielle de métaux (en particulier les fonderies de métaux non ferreux et notamment de plomb, de zinc, de cuivre et d'or), les opérations d'incinération des déchets et les cimenteries.

7. L'analyse des coûts et de l'efficacité des mesures de réduction sera effectuée pour d'autres secteurs si les délais le permettent et sous réserve de la disponibilité d'informations appropriées présentées selon les formats requis, provenant des associations industrielles ou des partenariats concernés.

A. Analyse de diverses sources émettrices de mercure

1. Caractérisation des sources

8. L'étude visera à fournir, pour chaque secteur émetteur de mercure et pour chacun des pays retenus, le nombre approximatif d'installations émettrices et une description de leurs principales caractéristiques. Elle présentera également des renseignements sur le régime de propriété en vigueur dans chaque secteur, pour permettre l'évaluation initiale de l'influence qu'un tel régime pourrait avoir sur diverses stratégies de réduction des émissions de mercure.

9. L'étude tentera d'établir les caractéristiques des sources émettrices pour chaque secteur, notamment en ce qui concerne :

- a) Le nombre, la nature, le lieu d'implantation (approximatif) et la taille (à savoir le niveau de production) des installations émettrices;
- b) Les sources et les caractéristiques des combustibles ou des matières premières;
- c) La description des principales approches existantes en matière de contrôle d'émissions atmosphériques, notamment des stratégies de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ayant des répercussions favorables avérées sur la lutte contre les émissions de mercure;
- d) L'existence de stratégies antipollution visant spécifiquement le mercure;
- e) Les changements attendus dans le secteur (si possible au sein des divers groupements) au cours de la décennie à venir.

10. Les données de cette nature sont certes nécessaires pour évaluer les sources et les mesures antipollution alternatives, mais il n'est pas toujours facile de les trouver, particulièrement au niveau des installations. En pareil cas, l'étude tentera de présenter de telles informations d'abord comme agrégat, puis sous forme de données désagrégées, selon un format qui soit à la fois pratique et adapté.

11. L'étude comportera aussi une description de tous plans nationaux ou régionaux pouvant entraîner une réduction appréciable des émissions de mercure. Les plans de réduction des émissions pourraient comprendre l'établissement de projets de loi au niveau national sur la qualité de l'air et d'accords régionaux réglementant les émissions, par exemple, à l'instar des protocoles à la Convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontalière à longue distance, établie sous l'égide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

12. L'étude sera axée sur les secteurs suivants :
- a) Combustion du charbon (centrales électriques et chaudières industrielles en particulier);
 - b) Fours à ciment (y compris les émissions résultant de la combustion génératrice de chaleur et éventuellement de la contamination des matières premières par le mercure);
 - c) Combustion des déchets (combustion de déchets ordinaires ou dangereux, notamment des déchets d'hôpitaux);
 - d) Production industrielle de métaux, y compris les rejets de mercure résultant de la combustion destinée à produire de la chaleur pour la fusion ou provenant directement des opérations de traitement des minerais.
13. Les sources liées à l'utilisation du mercure seront prises en compte en cas de disponibilité d'informations pertinentes venant des divers domaines de partenariat et des associations industrielles ou d'autres processus.

2. Emissions

14. L'étude établira un inventaire actualisé des émissions de mercure pour les secteurs en cours d'étude dans les pays retenus. Cet inventaire comportera un bref exposé des éléments qui le distinguent des précédents inventaires, ainsi qu'une description des principales caractéristiques des données nouvelles prises en compte et une analyse des incertitudes inhérentes à l'inventaire.

3. Tendances des émissions de 1990 à 2005

15. L'étude mettra au point des informations permettant d'actualiser les tendances révélées par les données existantes sur les émissions par pays et par secteur. Il faudra à cet égard réévaluer au besoin les données disponibles sur les émissions de mercure en utilisant la même base de calcul, de manière à faciliter la comparaison directe des tendances des émissions entre 1990 et 2005.

B. Coûts et efficacité des technologies et mesures antipollution

1. Coûts estimatifs et efficacité

16. L'étude comportera une description des technologies disponibles pour réduire les émissions de mercure dans chaque secteur. Diverses estimations du coût et de l'efficacité (évalués en termes de réductions d'émissions) des stratégies antipollution alternatives seront présentées pour des besoins de comparaison. Les facteurs qui influent sur les estimations seront également décrits.

17. Les coûts estimatifs des différentes stratégies antipollution seront autant que possible rapportés au coût des investissements dans les installations et aux dépenses de fonctionnement des usines. Ces coûts peuvent être comparés au coût total de construction de nouvelles usines ou de reconversion de celles qui existent. Une évaluation sera faite pour déterminer l'influence des coûts des mesures antipollution sur les bénéfices escomptés et le prix unitaire payé par le consommateur final dans chaque secteur.

18. Les coûts et l'efficacité de mesures non technologiques telles que la législation et la réglementation seront examinés en même temps que les conséquences socio-économiques de l'inaction.

2. Etudes de cas

19. Un nombre limité d'études de cas portant sur des installations ayant mis en œuvre des technologies antipollution seront présentées. Ces études seront conçues pour fournir des données émanant de l'industrie sur les réductions d'émissions de mercure obtenues au moyen des mesures antipollution choisies, ainsi que les estimations d'investissements et de coût unitaire ayant permis de réaliser de telles réductions.

C. Scénarios futurs

20. Dans cette partie de l'étude, des informations tirées des étapes antérieures seront intégrées à un ensemble de scénarios représentant différents niveaux d'ambition en matière de réduction d'émissions de mercure dans les pays et secteurs retenus.

21. Pour chaque scénario, des informations et des plans émanant de l'industrie seront utilisés pour prédire l'évolution du marché au sens large ainsi que l'estimation des activités futures probables et les mutations technologiques dans chaque secteur. Ces données fournies par l'industrie seront combinées avec les informations sur les stratégies antipollution visées à la section 2 pour calculer le coût de réalisation d'un éventail d'objectifs en matière de réduction d'émissions de mercure.

22. L'étude donnera lieu à l'élaboration d'aperçus nationaux qui pourront prendre en compte les activités de réduction du mercure et les plans de mise en œuvre de mesures antipollution en cours, et présenter des scénarios possibles établis notamment sur la base du coût et de l'efficacité de tels plans et activités. Il sera possible de calculer le surcoût résultant de la réduction des émissions au-delà des niveaux prévus.

23. Pour ce qui est des scénarios élaborés, les répercussions au niveau national ou sectoriel seront extrapolées pour démontrer les effets potentiels sur les émissions mondiales de mercure.

III. Projet de plan

24. Il est proposé que le rapport sur les résultats de l'étude comporte des chapitres et des sections structurés comme suit :

Note de synthèse

Introduction, comprenant les quatre sections suivantes :

- A. Historique
 - B. Portée et mandat. Cette section présentera une analyse de la demande émanant du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du PNUE et délimitera le champ d'application de l'étude.
 - C. Sources d'information. Cette section mentionnera en particulier les études antérieures (émissions, réduction des principales utilisations et émissions, évaluation des coûts et avantages par le Groupe de travail à composition non limitée) et l'usage qui en a été fait dans le cadre de la présente étude.
 - D. Méthodologie. Cette section décrira la démarche suivie pour la réalisation de l'étude, notamment les consultations et le recueil d'informations.
- I. Analyse de divers types de sources émettrices de mercure, présentée en trois sections :
 - A. Caractérisation des sources
 - B. Emissions à partir de diverses sources
 - C. Analyse des tendances
 - II. Coûts et efficacité des technologies et mesures antipollution, présentés en deux sections :
 - A. Coûts estimatifs et efficacité. Cette section sera subdivisée en quatre sous-sections distinctes concernant respectivement la combustion du charbon, les fours à ciment, la combustion de déchets et la production industrielle de métaux, y compris les rejets de mercure résultant de la combustion destinée à produire de la chaleur pour la fusion ou provenant directement des opérations de traitement des minerais, de la production de chlore alcali et de chlorure de vinyle monomère, de la fabrication d'articles contenant du mercure et de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or. Chacune de ces sous-sections comportera une analyse du coût et de l'efficacité des technologies antipollution et des mesures non technologiques.
 - B. Etudes de cas
 - III. Scénarios futurs